

Le 4 septembre 2014

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise
Attn. : Louise Bourdage
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Courriel : uranium@bape.gouv.qc.ca

Objet : Appui à la filière uranifère québécoise

Madame et messieurs les commissaires,

J'appuie la filière uranifère québécoise car des raisons économiques, écologiques et géostratégiques justifient son existence et sa pérennité à la fois pour les québécois, les canadiens et le reste du monde.

En effet, les sources d'approvisionnement en uranium sont vitales pour accompagner la forte croissance des besoins énergétiques au niveau mondial ainsi que pour atteindre le nécessaire équilibre d'un mix énergétique appelé par la communauté internationale et dont l'énergie nucléaire fait significativement partie, alors même que la production de charbon bat tous les records, y compris dans des économies puissantes comme celle de la Chine et de l'Allemagne.

De plus, la province de Québec respecte des normes et des procédures très strictes qui garantissent l'exercice d'une telle activité dans le respect à la fois de l'environnement et du bien-être des populations locales, notamment grâce au concours et à la qualité des acteurs endogènes de cette filière dont l'expérience et le sérieux sont reconnus mondialement.

Enfin, la responsabilité d'un état, ou d'une province, est de développer harmonieusement l'exploitation de ses ressources naturelles afin d'assurer la prospérité et le bien-être de ses citoyens dans le respect de l'intérêt général et non dans celui d'intérêts particuliers.

Mon nom : Pascal COCHEZ

Mon statut : citoyen Français, investisseur au Canada

Mon adresse : Allée des Primevères 62520 Le Touquet Paris-Plage - FRANCE

Mon courriel : cochez@neuf.fr

Je désire présenter mon opinion lors des audiences publiques du BAPE (oui/non) : non